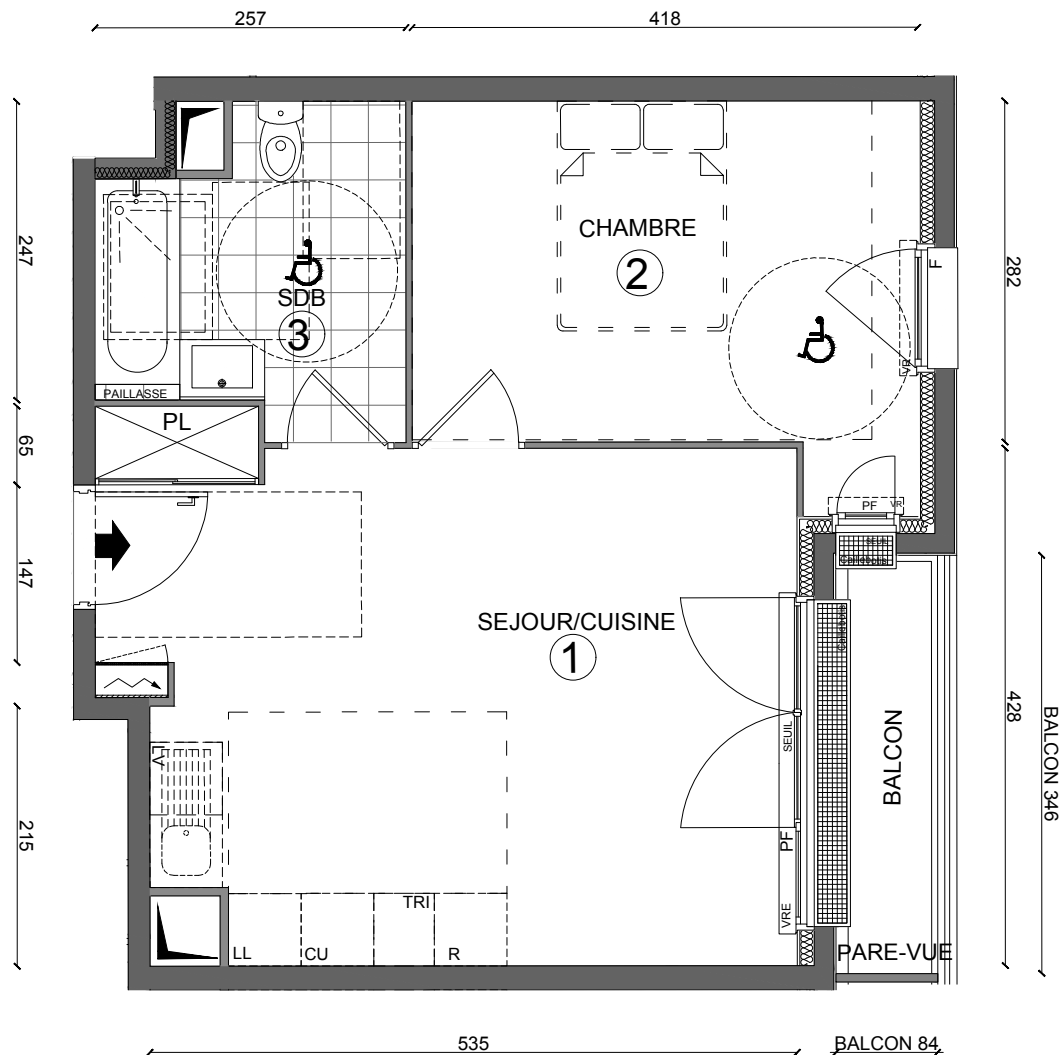




■ Soffites/ faux plafonds.
Zone de hauteur libre: 2,20m

Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis. La S.A.S se réserve la possibilité d'apporter des modifications de dimensions libres et d'équipements, en fonction des contraintes techniques de construction.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, et canalisations ne sont pas tous représentés, l'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la S.A.S se réserve la possibilité d'y apporter des modifications (escaliers, différences de niveaux).
Les différences maximales de niveaux entre logement et annexe privative sont de -2cm pour la terrasse à RDC et de +30cm pour la terrasse en étage.



GINKGO



ETAGE 2
DEUXIÈME ÉTAGE

2 PIECES

BATIMENT	ETAGE	LOGEMENT
1	2	1205

SURFACE HABITABLE: 42.05 m²

ESPACE JOUR		ESPACE NUIT	
1	23.65 m ²	2	12.35 m ²
		3	6.05 m ²

BALCON : 2.90 m²

INDICE 6

09 NOVEMBRE 2022

ARCHITECTE : ADG architecture